



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
13.02.2008

Date de la convocation des conseillers:
13.02.2008

point de l'ordre du jour no:
15-1

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance non publique du 22 février 2008

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, échevins, Maroldt, Hoffmann, Snel, Hannen, Hildgen, Zwally, Codello, Weidig, Becker, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents: Tonnar, échevin, Roller, Huss, Jaerling, Knaff, Wohlfarth, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Enseignement primaire; nomination institutrice, poste mi-tâche

Vu sa délibération du 9 juillet 2004 accordant un congé sans solde du 11.07.2004 jusqu'au début de l'année scolaire 2010/11 à Madame Kathy Hevessy ép. Werer, institutrice de l'enseignement primaire;

Vu l'arrêté du 13 octobre 2004 de Monsieur le Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle accordant un congé sans solde jusqu'au début de l'année scolaire 2006/2007 à Madame Kathy Hevessy, ép. Werer;

Vu la demande du 13 janvier 2008 de Madame Kathy Hevessy, ép. Werer demandant de reprendre le service à 50%;

Vu la loi modifiée du 10 août 1912 concernant l'organisation de l'enseignement primaire;

Vu la loi modifiée du 5 août 1963 portant réforme de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire;

Vu la loi du 6 septembre 1983 portant:

a) réforme de la formation des instituteurs
b) création d'un institut supérieur d'études et de recherches pédagogiques

c) modification de l'organisation de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu la loi du 25 juillet 2002 concernant le remplacement des instituteurs de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire ;

Vu le règlement grand-ducal du 16 avril 2003 déterminant le mode de publication des postes vacants d'instituteur et les modalités de classement en vue de la nomination aux postes vacants d'instituteur de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**procède
par scrutin secret**

à la nomination d'une institutrice dans l'enseignement primaire (mi-tâche) à partir de l'année scolaire 2008/09:

- nombre de votants: 13
- majorité absolue: 7

A obtenu :

Werer-Hevessy Kathy : 13 voix

A la suite de ce vote :

Werer-Hevessy Kathy demeurant 12, rue Emile Eischen à L-4107 Esch-sur-Alzette,

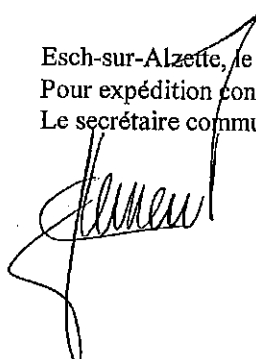
a été nommée aux fonctions d'institutrice (mi-tâche) dans l'enseignement primaire à partir de l'année scolaire 2008/2009.

en séance

date qu'en tête

suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 18.03.08.
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,



Le bourgmestre,

